



Illustration: Schlossgarten Riggisberg

Informer sur la CDPH

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir mener leur vie de façon autonome, participer à la vie sociale sans restrictions, exercer leurs droits et assumer leurs obligations. Pour ce faire, nous estimons qu'il est de notre devoir de soutenir les personnes qui vivent et qui travaillent chez nous et de renforcer leurs possibilités. Par ailleurs, il faut sans cesse thématiquer et sensibiliser sur les divers aspects de la CDPH. C'est un long chemin, à parcourir progressivement.

Ce que nous avons produit : une brochure comportant un bref descriptif et des dessins des aspects essentiels ; des cubes et des guirlandes à bricoler, à jouer et à montrer ; des sets de table et des dessous de verres ; des affiches. Dans le rapport annuel 2017, l'intention de l'établissement Schlossgarten Riggisberg a une nouvelle fois été expliquée. Ce rapport annuel a été largement diffusé.

Participer, intégrer, mutualiser

Le conseil des résidents. Nous avons un conseil des résidents élu chaque mois de janvier pour une année. Sont élus deux à quatre résidentes et résidents issus de tous les domaines. Ils défendent les intérêts des personnes vivant chez nous, font part des idées et des propositions émises par les services/unités de vie et informent des sujets discutés dans les services. Le conseil des résidents siège quatre fois par année. Il est prévu de renforcer la participation et la direction autonome du conseil par une résidente ou un

résident. Le conseil des résidents discute également des développements actuels, par exemple les nouvelles stratégies, les nouveaux concepts, etc.

Participation aux projets, aux ateliers, etc. Nos résidentes et résidents peuvent collaborer à divers projets, participer à des ateliers et donner leurs idées, par exemple pour la réalisation de la stratégie immobilière, pour l'élaboration du concept « relations, couple et sexualité » ou pour la définition de principes éthiques.

Votations. Les personnes qui vivent et qui travaillent chez nous peuvent participer aux décisions sur différents sujets. Les thèmes centraux font l'objet de votations auxquelles les résidentes et résidents ainsi que le personnel peuvent prendre part (p.ex. voter sur un nouveau nom).

Formation continue « Recovery – Découvrir des voies ». En collaboration avec Pro Mente Sana, nous proposons chez nous une formation continue de huit modules intitulée « Recovery – Découvrir des voies ». Elle se déroule jusqu'en mai 2019. Outre les personnes accueillies chez nous, trois autres personnes de la région y participent, qui vivent hors de l'institution de manière autonome.

Manifestations inclusives. Nous organisons de plus en plus de manifestations et d'événements culturels ouverts aux résidentes et résidents et à la population, par exemple des projections de films. Pour 2019, un défilé de mode est prévu, en collaboration avec les boutiques de mode de la région. Nous organisons notre fête de l'été conjointement avec le festival « Klangantrisch ».

Prochaines étapes

Créer et élargir les structures d'habitat et de travail pour davantage de flexibilité et de perméabilité – Étendre l'offre de formations continues pour les résidents – Ouvrir l'institution à la population (ouverture d'un B&B, manifestations, etc.) afin de sensibiliser et susciter les rencontres.

Article de la CDPH: les aspects essentiels contenus dans différents articles: mêmes droits / soutien / accessibilité / habitat, autonomie de vie / sphère privée / travail & emploi / santé / information / liberté et sécurité

Auteure: Regula Mader

Institution:



SCHLOSSGARTEN
Riggisberg

[Site internet](#)

Contact:

Schlossgarten Riggisberg

Geschäftsleitung

Schlossweg 5

3132 Riggisberg

info@schlogari.ch

[Autres documents](#)

Un projet de:

Soutenu par: